



SAS AGENCE DUHART IMMOBILIER

Martine DUHART

58, Boulevard Victor Hugo, 64500 SAINT JEAN DE LUZ

Tél. 05-59-51-01-85

E-mail : contact@duhart-immobilier.com

www.duhart-immobilier.com

R.C. 500756630 / SIRET 50075663000017

HONORAIRES TTC SUR PRESTATIONS CONCERNANT L'IMMOBILIER D'HABITATION

TRANSACTIONS IMMOBILIERES :

- Jusqu'à 150 000 € Forfait 10 000 € TTC
- De 150 000 € à 1 000 000 € 6 % TTC
- Plus d'un 1 000 000 € 5 % TTC
- Terrains 6 % TTC
- Parking et garage Forfait 5 000 € TTC

Honoraires maximum de transaction 6 % TTC

LOCATIONS ANNUELLES :

- Mise en location hors gérance de l'appartement
 - pour le locataire : 6,00 % HT de la valeur annuelle du loyer hors charges
 - pour le bailleur : 6,50 % HT de la valeur annuelle du loyer hors charges

Soit en détail, selon la loi ALUR :

- Honoraires visite, constitution de dossier du locataire et rédaction de bail : 4,5 % HT de la valeur annuelle du loyer hors charges + TVA
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 1,5 % de la valeur annuelle du loyer hors charges + TVA
- Entremise et négociation (bailleur) : 0,50 % HT + TVA

- Pour la gestion locative de l'appartement
 - Gestion complète : 7 % HT soit 8,40 % TTC du montant total des loyers charges comprises
 - Assurance loyers impayés : 2,60 % des loyers charges comprises encaissés

LOCATIONS DE VACANCES :

- Honoraires de location 25 % TTC

Taux de TVA en vigueur : 20 %

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit (publicité...), n'est dû avant la conclusion d'un contrat.



Cabinet affilié à la Fédération Nationale des Agents Immobiliers – Caisse de garantie GALIAN – Carte professionnelle N° CPI 6401 2018 000 034 530 délivrée par la CCI de Bayonne Pays Basque – Siret 50075663000017